



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article360>

L'idée de Constituante progresse encore et toujours !

- Communiqués-Actualité-Soutiens - Actualité -



Date de mise en ligne : mercredi 19 janvier 2011

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Lentement mais sûrement : l'idée d'élire une assemblée constituante en France se répand parmi les acteurs sociaux et politiques, tant elle apparaît comme la solution à la crise politique et sociale dans laquelle s'enfonce notre pays. Jean-Luc Mélenchon l'avait incluse dans son programme tout en la conditionnant au jeu politique de la présidentielle. Les alternatifs l'ont reconnue à leur tour.

Dernière en date, la Libre Pensée appelle les citoyens à se rassembler pour un processus de changement de la Constitution. Comme l'Association pour une Constituante et comme autrefois, en 1789, elle appelle à la rédaction de cahiers de doléances. Mais, à la différence de l'Association pour une Constituante, elle propose d'ores et déjà un projet très détaillé de nouvelle Constitution. Cette différence n'est pas anodine.

En effet, on ne peut que se réjouir de voir se répandre notre vision jusqu'alors perçue comme marginale ou même parfois brocardée. Mais cette idée ne doit pas, à peine émergente, être dévoyée et il faut rappeler les principes. Quelles que soient les qualités de tel ou tel projet pour de nouvelles institutions, la crise politique se résoudra aussi et surtout par le rétablissement de la souveraineté populaire, dont l'élection d'une assemblée constituante sera l'instrument privilégié. La dynamique produite par ce processus sera en lui-même un facteur de repolitisation d'une population dont les élus sont de plus en plus éloignés et dont ils n'hésitent plus à bafouer la volonté (non respect du référendum du 29 mai 2005 ; réforme autoritaire des retraites, etc.)

De ce point de vue, il n'est pas question de figer à l'avance le projet constitutionnel, mais de créer les conditions pour que son élaboration soit faite sous le contrôle du peuple tout entier qui choisira, après un grand débat, les représentants spécialement désignés pour le rédiger. Seuls quelques grands principes doivent, pensons-nous, délimiter le périmètre de la discussion sur les institutions : les principes républicains et laïques, la démocratie et le respect du suffrage universel, le citoyen comme acteur centrale de la société.

Les cahiers de doléances, dans notre logique, créent le lien entre la réappropriation de la souveraineté par le peuple et les difficultés vécues par les citoyens. Ils sont un élément fondamental de la dynamique qu'il faut aujourd'hui créer sous peine de voir le jeu politique sombrer dans de vaines et dangereuses querelles sous le regard goguenard des extrémistes.

Si nous savons que la vie politique ne s'arrête pas pour autant, nous ne voulons pas lier le projet de Constituante à quelque tractation électorale que ce soit. En particulier, la Constituante ne saurait être octroyée par un quelconque personnage politique, ou autre président providentiel. Elle doit être conquise par les citoyens eux-mêmes, comme un symbole et un outil de leur souveraineté retrouvée.

À l'heure où le besoin de lutte pour de nouvelles institutions s'impose, la clarté sur la méthode est particulièrement nécessaire.